

COMMUNIQUE

Montigny-le-Bretonneux, le 3 avril 2020

Vendredi 3 avril 2020 - La Fédération Française de Cyclisme suspend les compétitions jusqu'au 1^{er} juin

La Fédération Française de Cyclisme suspend les compétitions amateurs de toutes ses disciplines jusqu'au 1^{er} Juin 2020 inclus. Elle tient, à cette occasion, à confirmer son soutien aux clubs organisateurs, lesquels sont encouragés à privilégier la recherche de date de report.

Pour cela, plusieurs dispositions ont été prises telles que l'allongement de la saison route au 29 novembre, le report de compétitions officielles en deuxième partie de saison et la mobilisation des Comités régionaux et du siège fédéral pour favoriser ces recompositions de calendrier.

Enfin, la FFC espère que cette disposition puisse permettre à ses compétiteurs, lorsqu'il sera temps, dans le strict respect des restrictions imposées par la crise sanitaire, de bénéficier d'une période de réathlétisation adaptée à une reprise de la compétition dans les meilleures conditions.

Le mot d'ordre de la Fédération : « Sauvez des vies ! Restez chez vous ! ».

Pour toutes informations : assistancecovid19@ffc.fr



A propos de la Fédération Française de Cyclisme

Créée en 1881, la Fédération Française de Cyclisme est une fédération sportive olympique, agréée et délégataire du Ministère des Sports. Elle a pour objet l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes et notamment pour les disciplines : cyclisme sur route, cyclisme sur piste, VTT, BMX, BMX FreeStyle Park, Cyclo-Cross, Polo Vélo, cyclisme urbain, cyclisme en salle et vélo couché.

Elle regroupe plus de 2500 clubs affiliés et près de 113 000 licenciés.

Son siège social est implanté, depuis janvier 2014, au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Fédération Française de Cyclisme

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny-le-Bretonneux